

EXTRAIT DES COMPTES-RENDUS DE LA SOCIETE  
MÉDICALE DES HOPITAUX DE PARIS.*Séance du 15 décembre 1911*

## EMPLOI THERAPEUTIQUE DU RHODIUM COLLOIDAL

Par Jules THIROLOIX et André LANCEN

Le Rhodium colloïdal que je vous présente, au nom de M. Lancien et au mien, ne constitue pas l'élément d'une médication nouvelle, car l'emploi des colloïdes métalliques est aujourd'hui courant en thérapeutique, mais un agent nouveau de la médication colloïdale, qui offre sur ses ainés des avantages assez importants pour justifier une application élective.

Les noms de Netter et de Robin restent attachés à la thérapeutique des colloïdes. Le premier vous a fait connaître, en 1902, l'efficacité de l'agent colloïdal chimique dans les maladies infectieuses, et depuis cette époque des milliers d'observations sont venues confirmer ses conclusions optimistes.

M. Robin de son côté a montré les avantages des colloïdes métalliques obtenus physiquement par l'électricité. Cet auteur a bien indiqué, en 1904, que l'activité thérapeutique des métaux colloïdaux variait avec l'état de division plus ou moins grande des particules tenues en suspension; or, tandis que les colloïdes chimiques ont des particules de 80 à 120 mm., animées du mouvement Duboisien, les corpuscules physiques ont des grains de 20 mm., animés du mouvement Bromien.

Les corpuscules ultramicroscopiques du Rhodium colloïdal ont 5 mm., c'est-à-dire qu'ils ne sont visibles qu'au quarzultramicroskop. Chaque particule ayant un diamètre de 5 mm., on peut se représenter comme occupant une superficie de 300 kilomètres carrés environ la surface développée des particules de Rhodium colloïdal obtenues dans un centimètre cube de liquide.

S'il est donc important en thérapeutique d'avoir affaire à une suspension métallique à grains infiniment petits, pour avoir une surface développée, sur un plan, infiniment grande, le Rhodium colloïdal réalise cette suspension colloïdale métallique extrêmement